

VILLE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier LC 43 111

Faisons rayonner les talents verniolans lors des manifestations communales officielles !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La **Ville de Vernier** organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations officielles et populaires qui rythment la vie communale et participent fortement à l'identité verniolane.

Parmi celles-ci figurent (listées sur le site internet de la commune):

- les *Promotions citoyennes* ;
- les *Noces d'or, de diamant et de platine* ;
- la *Fête des promotions* ;
- la *Fête nationale du 1er août* ;
- la *Cérémonie des nouveaux habitants* ;
- la *Cérémonie des nouveaux citoyens naturalisés* ;
- les *Promotions Seniors*.

Ces événements jouent un rôle essentiel. Ils permettent non seulement de marquer des étapes importantes de la vie, mais aussi de renforcer le lien entre la population, les institutions communales et le territoire verniolan.

Au fil des années, la Commune a su développer des manifestations de qualité, appréciées par la population et attachées à certaines traditions importantes, particulièrement lors de la Fête nationale.

Toutefois, ces événements représentent également une opportunité importante de valorisation du tissu culturel et artistique local.

En effet, Vernier est aujourd'hui l'une des communes les plus diverses et dynamiques de Suisse romande, tant sur le plan humain que culturel. Cette richesse se reflète notamment à travers une saison culturelle particulièrement appréciée au Lignon, le futur Concorde Espace Culture, ainsi que les nombreuses associations musicales et culturelles verniolanes, telles que le Chœur de Vernier ou encore la Fanfare municipale de Vernier, laquelle a, rappelons-le, remporté le titre de championne suisse en musique de divertissement lors de la Fête fédérale de musique en 2011 puis en 2016. Cette richesse humaine, culturelle et générationnelle constitue une véritable force pour notre commune. Pourtant, cette diversité et

cette vitalité artistique ne sont encore que partiellement visibles dans les manifestations officielles organisées par la Ville.

Or, de nombreux artistes, musiciennes et musiciens, groupes, chorales, danseurs, collectifs culturels ou jeunes talents verniolans participent activement à la vie locale sans toujours avoir l'occasion de se produire dans un cadre institutionnel communal.

Permettre à des talents locaux de participer davantage à ces événements représenterait un signal fort.

Pour beaucoup d'habitantes et habitants, se produire lors d'une manifestation officielle de la commune dans laquelle on vit ou dans laquelle on a grandi possède une **dimension symbolique particulière**. Participer à la Fête des promotions que l'on fréquentait enfant, jouer lors du 1er août auquel on assiste chaque année en famille, ou encore contribuer à une cérémonie organisée par sa commune constitue souvent une source de fierté, de reconnaissance et d'attachement au territoire communal.

Cette démarche pourrait ainsi contribuer à **rapprocher davantage la population de ses institutions communales**, tout en valorisant les talents présents à Vernier.

Il ne s'agit pas de remettre en cause le caractère officiel, institutionnel ou traditionnel de certaines cérémonies. Au contraire, ces éléments doivent être préservés lorsqu'ils sont adaptés au contexte de la manifestation concernée.

L'objectif de la présente motion est plutôt d'encourager une évolution progressive, équilibrée et cohérente des programmations artistiques, permettant une **meilleure mise en valeur des talents verniolans et leur diversité**, dans le respect du contexte propre à chaque événement et du public concerné.

Ainsi, les formes de représentation artistique pourraient naturellement **varier selon les manifestations et s'adapter au public cible de celles-ci**. :

- une programmation offrant aux artistes verniolans l'opportunité de proposer des prestations ou créations originales en lien avec la Suisse, son histoire, ses valeurs et sa diversité culturelle;
- une ouverture plus large à des jeunes artistes, groupes émergents ou projets participatifs lors de la Fête des promotions ou des Promotions citoyennes ;
- ou encore des formats plus intergénérationnels dans le cadre des Promotions Seniors ou des Noces d'or.

Dans cette perspective, il pourrait être pertinent de réfléchir à des mécanismes permettant :

- d'identifier et recenser les artistes et groupes verniolans intéressés à participer à des événements communaux ;
- de favoriser une certaine rotation des prestations afin de diversifier les représentations artistiques ;
- de renforcer la visibilité des talents locaux ;
- de développer des collaborations avec les écoles, associations culturelles, maisons de quartier, structures jeunesse et acteurs locaux de la culture ;

- ou encore d'encourager des appels à participation ponctuels selon les événements concernés.

Une telle démarche permettrait à la fois :

- de soutenir la **scène culturelle locale** ;
- de renforcer le **sentiment d'appartenance communal** ;
- d'encourager la **participation citoyenne** ;
- et de refléter davantage la population réelle qui fait **vivre Vernier au quotidien**.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif à :

1. Étudier les possibilités de renforcer la participation d'artistes, musiciennes et musiciens, groupes et collectifs culturels verniolans lors des manifestations officielles et populaires organisées par la Commune ;
2. Veiller, dans le respect du caractère propre à chaque événement, à favoriser une programmation artistique reflétant davantage la diversité culturelle, générationnelle et sociale de la population verniolane ;
3. Étudier la mise en place d'un recensement volontaire ou d'un appel à manifestations d'intérêt destiné aux artistes et groupes locaux souhaitant participer à des événements communaux ;
4. Encourager une certaine diversification et rotation des prestations artistiques lors des manifestations communales, tout en maintenant les éléments institutionnels et traditionnels lorsque ceux-ci sont adaptés au contexte de l'événement ;
5. Explorer des collaborations renforcées avec les écoles, associations, maisons de quartier, structures culturelles et acteurs locaux afin de favoriser l'émergence et la visibilité des talents verniolans ;
6. Présenter au Conseil municipal les pistes envisageables permettant de mieux valoriser les talents locaux dans le cadre des manifestations communales officielles et populaires.

*Léo Dunkel, Katia Bento Pinto,
Denis Chiaradonna, Manon Carnino*

Vernier, le 01.06.2026